

la fragilisation des institutions démocratiques et la montée des impérialismes autoritaires qu'il faut se pencher.

Une telle perspective implique également de prendre au sérieux les transformations des cadres de la reproduction sociale portées par les jeunes générations en matière de pluralisation des formes de vie et de parenté, leurs revendications d'égalité, leur refus, parfois radical, des assignations de genre et d'en tirer des conséquences politiques. Les politiques de population doivent viser prioritairement l'autonomie reproductive, la justice sociale et la réduction des inégalités, au lieu d'instrumentaliser les corps, les familles et les trajectoires au service d'objectifs chiffrés.

L'enjeu n'est pas de produire un plaidoyer pro ou anti nataliste mais de suivre la voie ouverte par Émilie Hache¹¹ en réinscrivant la question démographique dans les conditions sociales, politiques et écologiques de la reproduction au sens large et d'interroger ce que les sociétés contemporaines veulent préserver et au prix de quelles inégalités. À ce prix, la démographie redevient ce qu'elle doit être : un outil d'intelligibilité des conditions matérielles et politiques de la reproduction sociale, et non une injonction à produire des naissances pour préserver un ordre économique et des institutions familiales en partie obsolètes.



Remettre la démographie à sa place

Contre le « réarmement démographique »
1/2

Armelle Andro
Paru sur AOC – Janvier 2026

¹¹ Émilie Hache, *De la génération, Enquête sur sa disparition et son remplacement par la production*, Editions de la Découverte, 2024

Pris ensemble, ces éléments composent un système de contraintes. Il ne s'agit pas d'une addition de facteurs isolés, mais d'un agencement qui structure de manière convergente l'autonomie reproductive. En d'autres termes, les mêmes conditions – sécurité matérielle, égalité de genre, reconnaissance des formes de vie, accès effectif aux soins, soutien social, et confiance minimale dans l'avenir – rendent possibles ces deux libertés complémentaires que sont celle de ne pas procréer et celle de procréer. L'enjeu n'est plus alors de corriger la fécondité mais de créer les conditions sociales dans lesquelles les choix reproductifs peuvent être réellement exercés. Dans cette perspective, l'UNFPA plaide clairement pour des politiques publiques centrées sur l'élargissement effectif des choix plutôt que sur des objectifs natalistes illusoires.

Les pistes avancées consistent notamment à rendre la parentalité accessible et abordable, à sécuriser les trajectoires d'entrée dans l'âge adulte, à promouvoir l'égalité de genre et la redistribution du travail de *care*, à soutenir la diversité des formes familiales, et à garantir la santé et les droits en matière de procréation. L'UNFPA met enfin en garde contre les politiques restrictives ou coercitives qui, en s'attaquant à l'édifice de droits sexuels, reproductifs et familiaux chèrement acquis au XXe, portent non seulement atteinte aux droits fondamentaux mais aggravent généralement les contraintes qu'elles prétendent résoudre.

Remettre la démographie à sa place

Une approche des enjeux démographiques contemporains véritablement ajustée aux réalités du présent suppose de rompre avec l'idée même de « crise démographique » et l'horizon implicite d'une remontée de la natalité comme solution générale. Penser la démographie à l'échelle planétaire impose de sortir du débat nataliste, en refusant l'argument selon lequel il serait utile, souhaitable ou urgent de se focaliser sur les manières de faire remonter la natalité. Car si urgences il y a, pour qui s'inquiète de l'avenir des populations humaines, c'est plutôt sur la crise climatique et environnementale, le creusement inédit des inégalités socio-économiques,

En effet, la précarité économique (instabilité de l'emploi, faibles revenus, coût du logement, endettement, absence de protections) agit comme une contrainte transversale. Si elle restreint l'accès aux ressources nécessaires pour mener une grossesse à terme et élever un enfant dans des conditions jugées acceptables, elle limite aussi la capacité à prévenir une grossesse non désirée lorsque l'accès à l'information, à la contraception, ou à des soins de qualité est dégradé. À cette précarité s'ajoutent les discriminations de genre et la persistance d'un ordre social qui organise la reproduction dans un régime hétérosexuel qui fait peser tous les coûts sociaux d'une grossesse, qu'elle soit désirée ou non, sur les femmes.

Le rapport insiste alors sur l'importance du soutien relationnel et communautaire. Le manque de soutien du partenaire, de l'entourage ou des institutions (services sociaux, école, santé) peut à la fois rendre une grossesse subie plus difficile à éviter et un projet parental plus incertain et plus risqué. De la même façon, la non-reconnaissance ou la reconnaissance incomplète des modèles familiaux alternatifs crée des obstacles concrets en termes d'insécurité juridique, d'accès différencié à la parentalité, de parcours médicaux plus coûteux ou plus complexes, et de moindre légitimité sociale. Cette disqualification institutionnelle et symbolique peut à la fois restreindre l'accès à la parentalité pour celles et ceux qui la souhaitent, et fragiliser les conditions d'autonomie reproductive en général.

Enfin, la qualité des services de santé sexuelle et reproductive, à travers leur accessibilité financière, géographique et administrative, la confidentialité, l'absence de jugement moral, la disponibilité de l'IVG et des contraceptions, la prise en charge de l'infertilité apparaissent également déterminants dans les deux cas. Lorsque ces services sont insuffisants ou inégalement accessibles, les grossesses non intentionnelles deviennent plus probables et plus difficiles à interrompre ; symétriquement, les projets parentaux sont plus difficiles à réaliser. À cela s'ajoute, au-delà de la prise en charge de la seule période de la procréation, les obstacles pour les un·es ou les injonctions pour les autres à l'exercice de la parentalité.

Face à la « crise démographique », il faudrait se réarmer : à droite mais aussi à gauche, des discours politiques érigent la natalité comme problème public, avec la fécondité pour horizon normatif. Une critique féministe permet de repenser la politique démographique et la reproduction au-delà du référentiel de la famille hétérosexuelle traditionnelle.



La publication par l'Ined¹ des derniers chiffres de conjoncture démographique semble avoir définitivement dissipé l'idée selon laquelle la France ferait exception au mouvement observé dans la plupart des pays européens depuis une dizaine d'années : en 2024 comme en 2023, la croissance démographique est très faible et ne se maintient que grâce aux migrations. La France entière compte 68,6 millions d'habitants au 1er janvier 2025, et l'augmentation enregistrée en 2024 (environ +169 000 personnes) figure parmi les plus faibles de l'après-guerre.

Dans ce contexte, la dynamique récente s'avère presque entièrement attribuable au solde migratoire (autour de +152 000 en 2024), tandis que la contribution de la croissance naturelle se contracte fortement. Dans le périmètre de l'Hexagone, la croissance naturelle est très légèrement négative, avec environ 629 000 naissances pour 630 000 décès et cette configuration est inédite depuis plus d'un siècle hors périodes de guerre.

Les tendances françaises ne relèvent plus d'un simple ralentissement conjoncturel mais s'inscrivent désormais dans une configuration plus générale d'un régime démographique de plus en plus répandu dans le monde, caractérisé par une fécondité basse, un vieillissement accéléré et une stagnation, voire une érosion, de la croissance naturelle. La chronique de conjoncture de l'Ined décrit une transformation progressive mais structurante de la pyramide

¹ Volume 80, numéro 1. (2025). Population, (80)

<https://www.ined.fr/fichier/rte/General/Publications/Conjoncture/FR/Conjoncture2025-15dec2025.pdf>

des âges : en 2025, la part des moins de 20 ans (22,9 %) n'est plus que légèrement supérieure à celle des 65 ans et plus (21,8 %), un écart qui continue de se resserrer, avec des implications directes pour les équilibres intergénérationnels et, plus largement, pour la discussion publique sur la soutenabilité des systèmes de protection sociale.

Ces résultats ne signifient pas forcément une similarité de trajectoire avec les autres pays européens, mais ils obligent à reformuler le diagnostic. La question n'est plus de savoir si la France rejoindra la tendance européenne, mais de comprendre selon quelles modalités institutionnelles, sociales et politiques elle s'y inscrit.

En France, la stagnation du solde naturel est due à la double dynamique de la baisse du nombre des naissances et de la hausse simultanée du nombre des décès depuis quelques années. L'augmentation du nombre total de décès, liée à l'arrivée progressive aux âges où la mortalité devient élevée des générations nombreuses du baby-boom, est essentiellement mécanique. Quant à la contraction de la natalité, elle est, elle aussi, le résultat d'une conjoncture caractérisée par la baisse du nombre de personnes en âge d'avoir des enfants et le recul de l'âge auquel ces dernières deviennent parents. La note met en évidence la poursuite du recul de l'indicateur conjoncturel de fécondité, qui s'établit à 1,62 enfant par femme en 2024 (soit - 0,04 par rapport à 2023). La diminution concerne particulièrement les âges où la fécondité est traditionnellement la plus élevée, notamment entre 25 et 34 ans.

Cependant, contrairement à ce que certaines analyses² ont mis en avant récemment, elle s'accompagne bien également d'une baisse réelle de ce que les démographes appellent les intentions de fécondité, c'est-à-dire les projets parentaux et familiaux déclarés dans les enquêtes en population. On utilise généralement les indicateurs de « nombre idéal d'enfants » ou encore de « nombre

adultes en âge de procréer pensent ne pas pouvoir atteindre la taille de famille désirée ; un tiers déclare avoir déjà vécu une grossesse non intentionnelle ; et un quart rapporte ne pas avoir pu satisfaire un désir d'enfant au moment souhaité. Et ce rapport souligne que, dans le même temps et d'après l'OMS, environ une personne sur six connaîtra des problèmes d'infertilité au cours de sa vie. Il rappelle aussi qu'à l'échelle planétaire, près d'une grossesse sur deux n'est pas intentionnelle.

Les obstacles qui ne permettent pas de mettre en œuvre ces aspirations renvoient principalement aux contraintes économiques et à l'incertitude : 39 % des personnes interrogées citent les difficultés financières comme frein à la taille de famille idéale ; environ un sur cinq mentionne la peur de l'avenir (climat, environnement, guerres, pandémies, discriminations). Le rapport souligne également la dimension genrée des arbitrages. Les femmes sont près de deux fois plus nombreuses que les hommes à identifier la répartition inéquitable du travail domestique comme facteur expliquant leurs attentes en matière de parentalité. Il signale aussi les difficultés d'accès aux services liés à la contraception ou à la procréation. Et, enfin, que l'autonomie de décision des femmes n'est toujours pas garantie partout dans le monde (une femme sur dix ne serait pas en mesure de décider du recours à la contraception, environ une sur quatre ne pourrait pas décider concernant sa santé et une proportion comparable ne pourrait pas refuser un rapport sexuel).

L'un des apports les plus éclairants de ce rapport est de mettre en évidence un point souvent contre-intuitif dans les débats publics : les difficultés à éviter une grossesse non intentionnelle et celles à réaliser un projet parental ne sont pas deux problèmes séparés mais elles s'enracinent dans un même faisceau de déterminants sociaux. Autrement dit, la capacité à « ne pas avoir d'enfant » et la capacité à « avoir un enfant » au moment souhaité dépendent, dans les deux cas, de conditions d'autonomie, de sécurité et de reconnaissance.

² Maxime Sbaihi, *Les balançoires vides, le piège de la dénatalité*, Editions de l'observatoire, 2025

consisterait à ramener les jeunes générations dans le giron du couple hétérosexuel stable, comme si la famille nucléaire constituait l'unique institution légitime de production des enfants.

...pour poser le cadre du libre arbitre en matière de procréation

Le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) a publié en juin 2025 son rapport annuel¹⁰ sur l'état de la population mondiale et il propose un déplacement analytique salutaire à l'échelle internationale. Plutôt que d'interpréter les évolutions démographiques à partir d'un diagnostic centré sur les « taux de fécondité », il invite à lire la situation contemporaine comme une crise du libre arbitre en matière de procréation (*reproductive agency*). L'enjeu principal n'est donc pas de savoir s'il y aurait trop ou pas assez d'enfants selon les régions du monde, mais de faire le constat que, pour une part importante de la population mondiale, il demeure difficile à la fois d'éviter une grossesse non intentionnelle et/ou de réaliser un désir d'enfant dans des conditions matérielles, relationnelles et institutionnelles satisfaisantes.

Pour l'UNFPA, l'*agency* en matière de procréation est la capacité de faire des choix libres et éclairés concernant la sexualité, la contraception et les projets parentaux – autrement dit décider si, quand et avec qui avoir un enfant et dans quel cadre l'élever. Cette capacité ne relève pas d'une simple préférence individuelle mais elle suppose des conditions sociales et matérielles minimales, notamment l'absence de discrimination de genre, la stabilité économique, l'accès à des services de santé de qualité, la protection effective des droits et la confiance dans l'avenir.

Le rapport met en avant plusieurs indicateurs qui proposent de mesurer l'écart entre aspirations et contraintes effectives. Il s'appuie sur une enquête menée dans 14 pays (représentant environ 37 % de la population mondiale), selon laquelle environ 20 % des

d'enfants souhaités » pour mesurer ces aspirations et ils apparaissent également à la baisse dans les dernières enquêtes³.

Dans de nombreux pays du Nord, cette baisse tendancielle de la fécondité est devenue un objet de préoccupation publique intense, souvent formulé sur le registre de l'urgence, voire de la panique politique. La perspective d'un indicateur conjoncturel de fécondité durablement inférieur au seuil de remplacement des générations alimente un récit de « crise » qui s'impose dans l'espace médiatique et institutionnel. Ce récit tend à transformer un phénomène démographique en diagnostic global sur l'avenir des sociétés en associant la raréfaction des naissances à la crainte d'un déclin économique, à l'inquiétude quant à la soutenabilité de l'État social, et, parfois, à une anxiété géopolitique et identitaire. L'ensemble étant piteusement synthétisé par la triste formule du « réarmement démographique »⁴.

Les théories et les travaux empiriques des démographes convergent vers une conclusion unanimement partagée⁵ dans la communauté scientifique : les politiques de population exercent, le plus souvent, un effet très limité sur les comportements démographiques, et lorsqu'un effet est observable, il apparaît modeste, rarement systématique et fréquemment transitoire. Les démographes ne concluent aucunement à l'inutilité de l'action publique, mais par contre à la faible « prise » des instruments explicitement démographiques sur des conduites fortement encastrées dans des déterminants économiques, sociaux, institutionnels et culturels.

On sait que les politiques incitatives en matière de fécondité n'ont pour ainsi dire jamais fonctionné au-delà de brefs effets d'aubaine

³ Milan Bouchet-Valat, Laurent Toulemon (2025). Les Français·es veulent moins d'enfants, *Population & Sociétés*, n° 635.

<https://doi.org/10.3917/popso.635.0001>

⁴ Conférence de presse de M. Emmanuel Macron, président de la République, sur les priorités du nouveau gouvernement en matière d'école, d'ordre public, d'économie, de natalité, d'égalité des chances, d'écologie, de services publics et de santé, à Paris le 16 janvier 2024.

<https://www.vie-publique.fr/discours/292703-emmanuel-macron-16012024-politique-gouvernementale>

⁵ Collectif, 2023, 211 - Politiques familiales et natalité, Informations sociales, 2023 | 3 <https://www.caf.fr/professionnels/etudes-et-international/211-politiques-familiales-et-natalite>

¹⁰ UNFPA, *La véritable crise de la fécondité, La quête du libre arbitre en matière de procréation dans un monde en mutation*, 2025
<https://www.unfpa.org/fr/swp2025>

modifiant à la marge le calendrier des naissances (conduisant certains couples à faire des enfants un peu plus tôt ou un peu plus tard) mais ne changeant rien à terme au niveau tendanciel de la natalité. Autrement dit, si des politiques de population ont su limiter la natalité par des mesures coercitives empêchant les femmes de donner naissance à des enfants (on pense évidemment à l'exemple emblématique de la politique de l'enfant unique en Chine), elles n'ont jamais eu la capacité à agir, à part dans les romans dystopiques, sur la hausse de la natalité.

Au-delà de ce constat partagé, les démographes s'inquiètent aussi depuis quelques années de la réactivation récurrente de cette discussion. Plusieurs contributions récentes⁶ ont cherché à rompre avec ce cadrage réducteur de la « crise de la natalité » et ont déjà montré comment cette focalisation sur la reproduction endogène des populations tend à reléguer au second plan les autres dimensions structurantes des dynamiques démographiques contemporaines : d'une part le rôle régulateur, et déjà déterminant, des migrations dans l'évolution des effectifs et des âges de la population dans les différentes régions du monde, et d'autre part, l'impact délétère sur l'espérance de vie, de plus en plus inexorable, de la crise environnementale et de la détérioration des conditions de vie sur terre. Autrement dit, il faut toujours rappeler que les pyramides des âges varient non seulement en fonction du niveau de la natalité mais aussi, à chaque instant, de celui de la mortalité et des migrations.

Ce moment invite à rappeler les nombreux acquis des théories démographiques du XXe siècle. Elles invitent tout d'abord à toujours tenir compte de la dimension processuelle des dynamiques de population, en ne confondant pas les lectures en termes de flux (naissances, décès, arrivées et départs) et celles en termes de stocks (effectifs par âge, ratios de dépendance). Cette précaution permet d'éviter les contresens consistant à confondre un état conjoncturel – produit d'une structure d'âge et de chocs de période – avec des

d'amitiés structurants, des collectifs affinitaires comme nouvelles formes de ménages, la contestation des scripts de genre assignant aux femmes la responsabilité principale du travail domestique et parental, le dévoilement de l'ampleur des violences intrafamiliales...

Ces évolutions suggèrent que la production et l'entretien des liens, du *care* et des solidarités ne passent plus forcément par la famille conjugale hétérosexuelle, et que le modèle qui structurait historiquement l'accès à la parentalité entre en tension avec les aspirations et les conditions matérielles des jeunes générations.

Autrement dit, il s'agit moins de rêver un retour à l'ordre familial ancien que de repenser la reproduction sociale au-delà de la famille traditionnelle, en articulant droits, solidarités et pluralité des liens. Dans cette perspective, améliorer les conditions de vie des jeunes générations en œuvrant vraiment à sécuriser leurs perspectives d'avenir, en luttant contre la précarité de leurs conditions d'existence et en garantissant le respect des nouvelles formes de vie familiales qu'ils et elles inventent (ou redécouvrent), voilà ce qui constitue la base la plus robuste d'une dynamique de reproduction sociale vertueuse. Précisément parce qu'elle n'instrumentalise pas la démographie à des fins d'hypothétiques équilibres macroéconomiques en ne prenant pas en considération les projets des jeunes générations. De même, améliorer la vie des parents et des enfants existants doit relever d'une logique de justice sociale et d'égalité de genre, sans être conditionné à un objectif de fécondité.

Dès lors, une politique sociale qui cesse de prendre la fécondité pour horizon normatif – autrement dit une politique de population non pronataliste – doit intégrer explicitement la pluralité des cadres contemporains de la parenté. Cela implique de poursuivre la reconnaissance juridique des diverses formes familiales (homoparentales, recomposées, pluriparentales, mais aussi des configurations de parenté choisie) ; de dissocier la parentalité de la conjugalité en garantissant des droits et des protections aux parents quels que soient leurs arrangements affectifs et résidentiels ; de cesser de d'estimer que la réponse à la baisse de la fécondité

⁶ Vienna Yearbook of Population Research 2023
<https://austriaca.at/populationyearbook2023>

...puis prendre acte des transformations de la reproduction sociale...

La dimension la plus visiblement absente des politiques démographiques tient au cadre familial implicite dans lequel elles s'énoncent. Les droites articulent explicitement leurs inquiétudes natalistes à un projet de restauration de la famille dite « traditionnelle » centré sur le couple hétérosexuel marié, imbriquant étroitement conjugalité et parentalité, basé sur la division genrée des rôles et sur l'invisibilisation ou la disqualification des autres formes de parenté. Dans cette perspective, la baisse de la fécondité est interprétée comme un symptôme d'un relâchement moral et d'une « crise de la famille », appelant une re-sacralisation de la norme conjugale et une réaffirmation des hiérarchies de genre.

Mais, y compris au sein des courants à gauche se réclamant du changement social, le soutien à la natalité demeure souvent pensé à partir d'un référentiel implicite de la famille monogame hétérosexuelle comme cadre normatif de la reproduction. Cette centralité n'exclut pas la prise en compte de formes familiales minoritaires et désormais reconnues (familles monoparentales ou homoparentales notamment), qu'elles soient choisies ou résultent de contraintes biographiques. Mais celles-ci tendent encore à être considérées comme des configurations périphériques, plutôt que comme des éléments de redéfinitions profondes des catégories et des objectifs des politiques familiales.

Or, les transformations contemporaines invitent à déplacer l'analyse. La remise en question de plus en plus explicite des normes qui encadrent la production des enfants autour de la conjugalité hétérosexuelle monogame ne constitue pas seulement une « cause » de la faible fécondité, elle peut aussi être comprise comme une réelle recomposition des formes de la reproduction sociale. Plusieurs dynamiques de transformation sont à l'œuvre : la montée de formes de vie non conjugales (célibat prolongé, relations non cohabitantes, configurations de type *living apart together*), la reconnaissance institutionnelle des familles homoparentales, pluri-parentales, recomposées ou choisies, l'invention des liens

tendances de fond relevant de transformations durables des comportements et des régimes démographiques.

Elles rappellent ensuite que toute interprétation dépend étroitement de l'échelle d'analyse retenue. Les diagnostics et mécanismes mis en évidence varient énormément selon qu'on raisonne à l'échelle globale, nationale, régionale ou locale. Enfin et surtout, les sciences de la population ont largement démontré que c'est à partir d'une approche globale étroitement attentive à l'inscription temporelle des phénomènes que l'on peut analyser les mécanismes de la reproduction endogène d'une population sur un territoire, en les rapportant aux conditions sociales qui encadrent la procréation.

Il est donc surprenant de constater à quel point le cadrage nataliste contemporain de la discussion démographique continue de considérer la fécondité humaine comme une composante essentiellement naturelle, minimisant, de ce fait, son caractère socialement organisé. Certes, les récits démographiques contemporains actent généralement que la fécondité dépend des conditions de vie et de la stabilité garantie par l'État mais ils accordent toujours aussi peu de considération à la question des normes de genre et, en particulier, aux formes de conjugalité et de parenté. D'autre part, ils continuent de minimiser la question des coûts et de la disponibilité du travail reproductif ainsi que celle de l'ébranlement définitif de la division sexuée du travail.

Partant de la description des ressorts de la « panique démographique » et de son usage politique dans les deux principales formes de pronatalisme, il convient de prendre la mesure des transformations portées par les jeunes générations en termes de reproduction sociale et de contestation des normes conjugales et genrées héritées et, dans le sillage du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), de poser autrement la question de la liberté de procréation.

La panique démographique et les deux visages du pronatalisme

La « panique » suscitée par la baisse de la fécondité s'organise le plus souvent autour d'un ensemble de motifs récurrents : la crainte d'un affaiblissement économique lié à la contraction de la population active, l'inquiétude quant à la soutenabilité de l'État social (retraites, santé, dépendance), la peur d'un déclassement géopolitique face à des régions perçues comme plus dynamiques. Dans les franges les plus réactionnaires, c'est autour de la montée des angoisses identitaires et de l'imaginaire d'un « remplacement » des populations construites comme autochtones que l'imagination démographique est asservie⁷ en racialisant la reproduction et enchaînant la question de la natalité à des politiques de frontière et d'appartenance. Ces registres de justification tentent de transformer le constat statistique décrit plus haut en récit de crise, et appellent des réponses politiques qui, bien que distinctes dans leurs instruments et leurs rhétoriques, convergent souvent vers une même problématisation qui fait de la natalité une question d'intérêt collectif prioritaire.

Deux types de réponses politiques se dégagent classiquement. Du côté des droites conservatrices et réactionnaires, la baisse de la fécondité est généralement vue comme le symptôme d'un désordre moral et social – crise de la famille, « individualisme », émancipation féminine, reconnaissance des minorités sexuelles – qui appelleraient des réponses visant à restaurer l'ordre conjugal et à réassigner les femmes à des fonctions reproductives.

Ces droites aspirent alors à déployer des projets pronatalistes explicitement disciplinaires, qui entendent augmenter le nombre de naissances en restreignant l'autonomie reproductive des femmes et en réaffirmant un modèle familial hétérosexuel, conjugal et fortement genre. Il s'agit, dans cette perspective, de « sauver la nation » en combinant plusieurs opérations : limiter l'accès à

Troisièmement, l'institutionnalisation du taux de fécondité comme problème d'État ouvre la porte à des formes de glissements autoritaires. Si les politiques pronatalistes « soft » ne parviennent pas à atteindre les niveaux jugés souhaitables, la logique sous-jacente conduit à glisser vers des dispositifs plus contraignants, au nom de l'urgence démographique. En légitimant l'idée que la fécondité peut être pilotée, on dessine un possible pour des interventions sur les corps, les sexualités et les destins reproductifs.

Dans cette perspective, une politique démographique féministe part d'un principe inverse. C'est la capacité à décider si, quand, avec qui et comment fabriquer et/ou élever des enfants qui constitue un droit fondamental, et non un instrument au service d'objectifs chiffrés de fécondité désencastré de la capacité reproductive des femmes. Les politiques sociales (congés, services de garde, revenu, organisation du travail) et familiales (reconnaissance de la diversité des configurations familiales) devraient viser prioritairement à élargir ces capacités et à réduire les contraintes, y compris pour celles et ceux qui choisissent de ne pas avoir d'enfants. L'enjeu n'est pas de produire de la natalité mais de garantir des conditions d'autonomie reproductive et d'égalité substantielle, en rendant visibles – et politiquement débattus – les coûts, les arbitrages et les rapports de pouvoir que la problématisation nataliste tend à occulter.

Autrement dit, la question ne doit pas seulement être de « soutenir la natalité », mais de clarifier la norme qui guide les dispositifs publics. La distinction est décisive puisque dans le premier cas, les politiques risquent d'être évaluées et potentiellement remises en cause à l'aune de leur efficacité nataliste alors que dans le second, elles ont une valeur intrinsèque, indépendamment de leurs effets sur les indicateurs de fécondité. Les mêmes instruments – crèches, congés, aides financières, politiques de conciliation – peuvent être justifiés soit par un impératif démographique (produire davantage d'enfants pour « sauver la nation »), soit par un principe de justice sociale et d'égalité de genre (améliorer concrètement les conditions d'existence des parents et des enfants, réduire les inégalités, sécuriser les trajectoires).

⁷ Cohen, P. N. (2025). Negative Views of Falling Birth Rates in the United States Come Mostly from the Right Wing. *Socius: Sociological Research for a Dynamic World*, 11. <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/23780231251386491>

voit restreint. Dans sa forme « douce », la contradiction est moins frontale mais tout aussi structurante quand il s'agit d'affirmer soutenir l'activité professionnelle des femmes tout en comptant *de facto* sur leur disponibilité pour absorber l'essentiel du surcroît de travail domestique et parental que suppose l'augmentation des naissances. L'incitation pronataliste, même formulée en termes d'« aides » ou de « choix », tend alors à reconduire une division sexuée du travail et à déplacer les ajustements sur les femmes.

Du point de vue féministe, au moins trois séries de problèmes se dégagent⁹. Premièrement, si l'on se place dans une logique économique, ces politiques invisibilisent des coûts d'opportunité massifs. Avoir davantage d'enfants implique, pour la plupart des femmes, des renoncements non seulement en termes de carrière et de revenus mais aussi de santé, de temps disponible et de participation politique. Ces coûts – différentiels selon les aires géographiques, les classes sociales, les configurations conjugales et les statuts migratoires – sont très mal intégrés aux raisonnements démographiques alors même qu'ils constituent un élément central des arbitrages individuels et des inégalités structurelles.

Deuxièmement, dans une perspective de genre, le pronatalisme continue de fait à naturaliser la reproduction comme vocation féminine. En traitant la baisse de la fécondité comme un problème collectif à résoudre par des politiques visant, explicitement ou implicitement, à accroître la procréation, on reconduit l'idée que la contribution principale des femmes au bien commun réside dans la production et l'éducation des enfants, plutôt que dans leur participation pleine et entière aux espaces scientifiques, artistiques, économiques et politiques. Cette hiérarchisation symbolique des contributions féminines produit des effets normatifs durables, y compris lorsque les instruments mobilisés paraissent neutres ou pétris d'égalité de principe.

⁹ Gerda Neyer (2011), *Should governments in Europe be more aggressive in pushing for gender equality to raise fertility? The second "NO"*, in Demographic Research, 2011, vol. 24, art. 10., pp 225-250.
<https://www.demographic-research.org/articles/volume/24/10>

l'avortement et à la contraception, délégitimer les formes de vie non conjugales, les familles homoparentales et, plus largement, les existences sans enfants (*childless* mais surtout *childfree*⁸), restaurer un partage traditionnel des rôles de genre, assignant prioritairement aux femmes les fonctions d'épouse et de mère, et aux hommes celles de pourvoyeur de ressources.

Ces discours radicalement réactionnaires ciblent de manière explicite la reproduction des femmes blanches ou « autochtones », dans un contexte où la natalité est racialisée et étroitement articulée au nationalisme. Souvent associées à des offensives contre les droits LGBT et les droits reproductifs, ces formes de pronatalisme assument de placer les corps des femmes au service d'un projet national, ethnique et civilisationnel.

Face à ces discours, les partis progressistes se positionnent méthodiquement en antagonisme moral et politique – critique du sexism, défense des droits sexuels et reproductifs et en particulier du droit à l'avortement, dénonciation des imaginaires racistes de « « remplacement » et de la xénophobie. La baisse de la fécondité est plus souvent interprétée comme l'effet de contraintes matérielles et institutionnelles dans lesquelles on retrouve la précarité des trajectoires, le coût du logement, les difficultés d'accès à la garde, la pénalisation des mères sur le marché du travail, et les inégalités de genre. Mais cette opposition frontale s'accompagne souvent, dans le même mouvement, de l'élaboration d'un agenda pronataliste alternatif, fondé sur d'autres registres de justifications.

Celui-ci poursuit généralement un objectif de viabilité des systèmes de protection sociale issu de la seconde moitié du XXe siècle et le nécessaire équilibre numérique, pour ce faire, entre les actifs et les retraités. Il s'appuie généralement sur l'hypothèse que la baisse de la natalité serait, avant tout, le résultat de différentes formes d'empêchement social et qu'il existe, de ce fait, un écart entre le nombre d'enfants souhaités et le nombre d'enfants

⁸ Sébastien Roux et Julien Figeac (2022), « *No kids, more life? Du souci environnemental au sein des communautés childfree* », *Mots. Les langages du politique*, 128 | 2022, 151-175.
<https://journals.openedition.org/mots/29600>

effectivement mis au monde dans les couples. Finalement, c'est faute de politiques adéquates que les individus ne parviendraient pas à concrétiser leurs projets familiaux.

Ce cadre d'analyse développe une forme de pronatalisme non coercitif, reposant sur des politiques familiales présentées comme des dispositifs de soutien et d'accompagnement à la parentalité : congés parentaux rémunérés, services de garde accessibles, transferts monétaires (allocations, crédits d'impôt pour enfants, etc.), et surtout, depuis la fin du XXe siècle dans l'Union Européenne, sur des politiques de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, souvent justifiées au nom de l'égalité de genre.

Ces diagnostics peuvent conduire à des politiques très différentes, mais ils partagent la tendance commune à faire de la natalité un problème public central, susceptible d'être « corrigé » par l'action de l'État. Ces versions antagonistes du natalisme partagent immanquablement l'objectif démographique commun de remonter la natalité. Dans un cas à travers la réactivation des obligations/reconnaisances sociales traditionnelles à la reproduction et, dans l'autre, en substituant à la contrainte directe une logique de soutien aux projets familiaux. Or, dans les deux cas, le levier d'action demeure structurellement le travail reproductif féminin, à la fois central et paradoxalement largement invisibilisé.

Une critique féministe permet de rendre visible ce point aveugle : qu'elles soient coercitives ou incitatives, les politiques pronatalistes impliquent un coût massif en termes de retrait relatif des femmes de la sphère publique, de pénalisation des trajectoires professionnelles et politiques, et de reconduction des asymétries domestiques – coûts systématiquement minorés, rapidement évongés voir totalement invisibilisés, dans les raisonnements démographiques et économiques.

D'abord la critique féministe des politiques natalistes...

Malgré les positions de principe sur l'égalité de genre rappelées au fronton des récits démographiques, la dimension du coût de la natalité en termes de participation des femmes à la vie économique, politique, scientifique et culturelle est évacuée des débats contemporains sur la « crise de la natalité ». Les discours alarmistes insistent volontiers sur les pertes supposées d'innovation, de créativité ou de dynamisme associées au vieillissement et à la raréfaction des naissances mais ils oublient presque toujours d'intégrer, dans leurs bilans, la perte de contribution féminine à la sphère publique qu'impliquent – directement ou indirectement – les politiques pronatalistes. Autrement dit, la crise est généralement pensée du point de vue de l'offre future de main-d'œuvre et de la soutenabilité des systèmes de protection sociale mais sans prendre en compte les effets de ces politiques sur la distribution et la rétribution du travail reproductif ni sur les trajectoires sociales des femmes.

Qu'il se présente sous une forme conservatrice ou progressiste, le pronatalisme repose en effet sur un ensemble d'hypothèses implicites. D'une part, le travail reproductif – grossesse, accouchement, allaitement mais aussi care intense dans les premières années – continuera d'être assumé principalement et gratuitement par les femmes, même lorsque l'implication des pères est encouragée. D'autre part, la parentalité devra s'articuler au marché du travail salarié, ce dernier restant largement construit sur des normes de trajectoire masculines autour de la continuité, de la disponibilité, de la valorisation de la mobilité et de l'investissement temporel. Dans ce cadre pronataliste soft, la question n'est pas seulement celle du nombre de naissances mais celle des conditions sociales et institutionnelles qui rendent la procréation compatible – ou non – avec la productivité économique.

Les conséquences varient selon les versions du pronatalisme. Dans sa forme « dure », l'effet est explicite puisque les femmes sont renvoyées au foyer au nom de la famille et de la nation, et leur accès aux ressources, à l'autonomie et aux places de pouvoir se